

## DÉCLARATION : INTERVENTION D'UN AVOCAT

---

Numéro du dossier CGRA :

---

Numéro S.P. :

---

**Je soussigné(e) :**

.....  
Dont le cabinet est établi à :

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : ..... Téléphone : .....

Numéro de fax : ..... Adresse e-mail : .....

**Déclare par la présente que j'interviens en tant que**

en mon nom

loco Maître .....

et que j'assiste à ce titre :

**Nom et prénom du ou des demandeur(s) :**

.....  
.....  
.....  
pendant le traitement de sa/leur demande de protection internationale au Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

Date

Signature

.....

.....

---

Renvoyez ce formulaire dûment complété, daté et signé au CGRA :

**Par la poste** Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides  
Helpdesk avocats, personnes de confiance et HCR  
Rue Ernest Blerot, 39  
1070 BRUXELLES

**Par fax** 02 205 50 07

**Par e-mail** [CGRA-CGVS.Advocate@ibz.fgov.be](mailto:CGRA-CGVS.Advocate@ibz.fgov.be)

Ou déposez ce formulaire dûment complété, daté et signé au Helpdesk avocats, personnes de confiance et HCR.

Le Helpdesk est ouvert les jours ouvrables de 9h à 12.30h et de 14h à 16h.

---